

PROLONGATION DEPLOIEMENT PSC L2+MTECH

L'employeur nous présente la prolongation du déploiement de la PSC pouvant aller jusqu'au 30/10/2026 pour le Réseau Commercial et jusqu'au 31/12/2026 pour les Centres de Services en restant exactement sur les mêmes dispositifs sans compensation complémentaire !!

Suite à nos revendications voici les contreparties proposées :

<u>Réseau commercial</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des TLT a 35jrs • <u>Indemnité du Travail le samedi</u> : 150€ : samedi complet /75€ par demi-samedi • Primes entre 3 et 4 samedis effectués : 250€ (période du 01/01 au 31/12/26) • Primes à partir de 5 samedis effectués : 400€
<u>Centres de Service</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Octroi d'un jour de repos par tranche de 4 samedis travaillés à compter du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026 (soit maximum 3 jours, à prendre à compter de septembre 2026 et avant fin mai 2027) • <u>Indemnité du Travail le samedi</u> 150€ : samedi complet /75€ par demi-samedi • Primes entre 3 et 4 samedis effectués : 250€ (période du 01/01 au 31/12/26) • Primes à partir de 5 samedis effectués : 400€
<u>MTECH</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Indemnité du Travail le samedi</u> 150€ : samedi complet /75€ par demi-samedi • Primes entre 3 et 4 samedis effectués : 250€ (période du 01/01 au 31/12/26) • Primes à partir de 5 samedis effectués : 400€

LA CFDT, CGT, CGC ont voté **défavorablement** ce jour en séance cette prolongation de déploiement vu le contexte déjà évoqué et la demande commune d'une PPV non consentie par l'employeur et d'autres mesures demandées !



Ci-joint la déclaration commune faite ce jour avec les élus CGT et CGC

« Avis défavorable des Organisations Syndicales et élus du CSE MGEN (CFDT, CGT, CFE-CGC,) sur les Mesures RH Exceptionnelles et la Situation Sociale au sein de la MGEN relatives à la PSC.

Le Comité Social et Économique (CSE) de la MGEN, réuni en séance du 18 février 2026, après examen des éléments transmis par la Direction relatifs à la reconduction pour 6 à 10 mois, des mesures RH exceptionnelles et la situation sociale déjà fortement dégradée, les élus **CFDT-CGT et CFE-CGC** émettent un **avis défavorable**.

Les élu(e)s et organisations syndicales représentatives (**CFDT, CGT, CFE-CGC**) tiennent à réexprimer leur vive inquiétude et leurs vifs mécontentements avec les orientations présentées.

Depuis plusieurs mois, les salariés de la **MGEN**, à tous les niveaux et plus particulièrement au sein du Réseau et des Centres De Services font preuve d'un engagement, d'un dévouement et d'un investissement exemplaires pour répondre aux enjeux liés à la PSC.

Toutefois, cette période marquée par des sollicitations intenses et une dérégulation du cadre de travail engendre un épuisement et une lassitude généralisés. Les tensions s'accumulent, les conditions d'exercice se dégradent, provoquant des souffrances au travail et un mécontentement croissant parmi les équipes.

Les remontées quotidiennes du terrain signalées par les OS confirment les souffrances au travail, et une exaspération croissante, confirmant ainsi un niveau de Risques Psycho-Sociaux (RPS) déjà très élevés et en augmentation constante.

Face à ce constat, et afin de reconnaître l'investissement exceptionnel des salariés et de prévenir une dégradation irréversible des conditions de travail, **la CFDT, la CFE- CGC et la CGT** déplorent que les revendications qu'elles ont portées à la connaissance de l'employeur ne sont prises en considération que partiellement.

La **CFDT, CGT, CFE-CGC** dénoncent l'absence de réponses adaptées en matière d'embauche, de mesures concrètes propres à préserver le collectif de travail et à éviter une nouvelle dégradation des conditions de travail dans la période à venir. »

Rapprochez vous de vos élus CFDT

VOTRE EQUIPE CFDT MGEN			
Sandra	ZEKRI	SD 013	Déléguée Syndicale Centrale
Michèle	BOSTOEN	CDS Lille	Suppléante CSE, élue CSEC
Mélanie	MARCHAND	CDS Rennes	Titulaire CSE
Valérie	PRUNIER	CDS Montpellier	Représentante Syndicale CSE
Renny	GARAY	CDS LYON	Délégué Syndical local
Emilie	PANISSE	CDS Marseille	Représentante du Personnel